

Compte rendu de la séance du Conseil administratif du jeudi 15 octobre 2020

C'est au collège Jean-Baptiste-Pellerin de Beauvais, sur invitation de madame le principal, madame Haffray, que s'est réuni, le jeudi 15 octobre 2020, sur convocation datée du 25 septembre dernier, le Conseil administratif de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de l'Oise, sous la présidence de madame Martine Fondeur.

Présents : Martine Fondeur (présidente), Ghyslaine Lasbleiz (vice-présidente), Claudine Colin (trésorière), Francine Obry (secrétaire), Jean Chalvin (secrétaire adjoint), Michel Bettan, Michèle Jovenaux, Jean-Paul Lesueur, Brigitte Paque.

Absents excusés : Annick Becquerelle, Claude Boulet, Bernard Geisen (président d'honneur), Françoise Graux-Chini, Philippe Jamet, Gérard Joannes, Jean-Marie Lelong, Paula Lucas, Sophie Marteaux, Françoise Ould (vice-présidente), Philippe Papet.

B. Geisen, F. Ould, P. Lucas ont donné pouvoir à M. Fondeur.

J.-M. Lelong a donné pouvoir à J. Chalvin.

G. Joannes a donné pouvoir à F. Obry.

S. Marteaux a donné pouvoir à C. Colin.

P. Papet a donné pouvoir à G. Lasbleiz.

F. Graux-Chini a donné pouvoir à M. Jovenaux.

La séance s'est ouverte à 14 h par un mot de bienvenue de madame la présidente, qui a tenu à remercier les administrateurs présents d'avoir répondu à l'invitation en observant scrupuleusement les règles sanitaires en vigueur.

L'ordre du jour s'énonçait ainsi :

- Accueil et émargement
- Approbation du compte rendu du dernier Conseil administratif du 13 février dernier
- Point sur les adhésions
- Les concours
- A.G. nationale
- A.G. départementale
- Accompagnement des élèves du L.P. Arthur-Rimbaud pour la réalisation de leur chef-d'oeuvre
- Sorties
- Point d'information sur la vérification des comptes
- Dates à retenir
- Questions diverses

Approbation du dernier Conseil administratif du 13 février 2020 :

Sur demande de Michel Bettan, l'éventualité de la mise en place de vérificateurs aux comptes, qui avait été soulevée lors du dernier C.A., a fait l'objet d'une mise au point par la présidente, qui a lu un courriel du trésorier national, Alain Celerier, attestant que cette instance n'était pas nécessaire, dans la mesure où nous étions une section d'une association nationale qui avait la charge de vérifier les comptes de toutes les sections.

Il n'en demeure pas moins que tout adhérent peut à tout moment demander à consulter les factures ou vérifier les comptes auprès de la trésorière.

Le compte rendu du Conseil administratif du 13 février dernier est approuvé par un vote à l'unanimité.

Point sur les adhésions :

Face à la chute inquiétante d'adhésions à notre association, une relance personnalisée a permis, sur 42 rappels, d'obtenir 9 adhésions. A ce jour, 148 personnes ont réglé leur cotisation 2020 (137 adhérents et 11 sympathisants).

Les concours :

Tous les concours, qu'ils soient nationaux ou départementaux, seront inscrits sur le site de la DSDEN.

Pour les concours nationaux (Nous l'Europe, Plaisir d'écrire, Plaisir de dire), les retours sont fixés au 10 février car l'envoi au National, après sélection départementale, doit être effectué avant le 15 mars.

Il a été rappelé comment s'articulait en 3 étapes le concours « Plaisir de dire », sur le thème de l'éducation citoyenne. Il faudra élaborer des sujets qui seront tirés au sort. L'audition départementale se fera vraisemblablement au collège Henri-Beaumont à Beauvais. Le sujet national sera donné au collège du lauréat départemental et dévoilé juste avant la prestation du candidat (prestation qui sera filmée et envoyée au jury national).

Les concours départementaux ont été diffusés auprès de tous les I.E.N. Les principaux des collèges ont reçu les sujets des concours par courriel mais aussi par des visites personnalisées (une quarantaine de collèges).

Parmi les concours nationaux, des nouveautés, les concours liés aux mathématiques :

Arts et maths

Les mathématiques au quotidien

Comme pour les autres concours, le retour des copies est fixé au 10 février prochain. Le jury se réunira à la DSDEN le 18 février.

Il faudra recruter des volontaires pour siéger au jury départemental. Le choix se portera en priorité sur des professeurs d'arts plastiques appliqués.

La remise des prix pourra se faire, comme il avait été envisagé l'an dernier, dans une salle communale de Clermont (avec l'assentiment du maire de cette commune).

Martine Fondeur et Jean Chalvin ont remis le 24 septembre dernier les prix de « Plaisir d'écrire » aux lauréats du collège Pasteur de Noyon. Belle cérémonie en présence de l'enseignante, madame Brindejone, du principal, monsieur Duvaux, devant les parents des lauréats, invités par le principal.

Assemblée générale nationale :

Cette A.G. Nationale, initialement prévue en mai dernier à La Rochelle, a été reportée au 16 novembre prochain. Elle se tiendra à Paris, à la mairie du XV^e arrondissement, dans une formule simplifiée, réduite aux travaux statutaires.

3 ou 4 membres du Bureau de l'Oise s'y rendront (chacun sera muni d'un pouvoir).

Assemblée générale départementale :

Préalablement prévue à Senlis le 8 avril dernier, l'A.G. départementale est reportée à cause de la pandémie le 2 décembre prochain à Noyon, pour plus de facilité en cas de nouvel empêchement de dernière minute, par la proximité que nous entretenons avec madame le proviseur du lycée Jean-Calvin, madame Françoise Ould, par ailleurs vice-présidente de notre association.

Le menu qu'offriront les services du lycée s'établira comme suit, selon le choix opéré par les administrateurs présents :

Café-viennoiseries à l'accueil

Kir violette à l'apéritif

Saumon froid mayonnaise

Carbonade à la flamande

Fromages

Tarte Tatin

Café et boissons

Le tout pour 18 euros.

Pour respecter les mesures sanitaires en vigueur, un plateau sera présenté à chaque convive avec l'apéritif, l'entrée et le dessert. Le plat chaud sera servi à table.

Ce jour-là un don de 250 euros sera remis à l'Association des Pupilles de l'Ecole Publique.

Les élèves qui auront décoré le menu recevront 150 euros (le 1er : 70 euros, le 2e : 50 euros, le 3e : 30 euros)

Les adhérents doivent acquitter une participation de 35 euros pour la journée.

Le matin, après les travaux statutaires, une conférence sur « les 2 décembre napoléoniens vus de l'Oise » sera donnée par monsieur Jean-Yves Bonnard, professeur d'histoire et Amopalien.

Visites guidées du musée Jean-Calvin et du musée du Noyonnais dans l'après-midi.

Accompagnement des élèves du L.P. Arthur-Rimbaud pour la réalisation de leur « chef-d'oeuvre » :

Dans la terminologie actuelle, un « chef-d'oeuvre » est un travail de classe conçu sur un projet de 2 ans.

Le lycée professionnel de Ribécourt prépare aux métiers d'ébénisterie, d'informatique et de commerce.

Martine Fondeur et Françoise Ould ont rencontré les 11 et 19 septembre les membres de l'administration et les enseignants concernés par le projet.

Il s'agira de soutenir les élèves d'une classe de C.A.P. « Équipementier polyvalent de commerce » dans leur projet de travail commun. Six enseignants seront impliqués dans ce parcours éducatif. Le produit à réaliser en 2 ans sera une vente de paniers de produits locaux. Pour ce faire, les élèves ont besoin d'une mise de fonds de départ. Notons que ce projet sera également accompagné par le Rotary-Club de Compiègne-Sud. Une convention sera d'ailleurs signée entre les différentes parties. L'AMOPA sera présente aux différentes étapes de ce projet par des visites dans l'établissement et auprès des élèves.

Après discussion, le conseil administratif de l'Amopa-Oise décide à l'unanimité d'allouer une somme de 500 euros à ce projet. Les événements de l'actualité nous ont contraints à faire malgré nous des économies : sur les 2680 euros que l'Amopa-Oise devait verser lors de la dernière année scolaire aux élèves lauréats, 1020 euros seulement ont pu être distribués.

La première visite avec les responsables du lycée est prévue le 9 novembre prochain.

Une subvention du Bureau national peut être envisagée : il faudra seulement en faire une demande circonstanciée avant le 31 janvier prochain.

Sorties :

10 décembre :

Visite des arènes de Senlis sous la conduite de Philippe Papet

Repas à l'auberge de la Fontaine à Chailis

Visite du musée Jacquemart-André sous la conduite de monsieur Vasseur
(probable proposition de prix avantageux en jumelant auberge et musée)

28 janvier :

Repas convivial de début d'année au lycée Charles-de-Gaulle de Compiègne.(avec conjoints)

Dates à retenir :

7 avril :

A. G. départementale à Creil (repas probable au restaurant La Faiencerie)

16 juin :

Journée des AMOPA picardes (JAP) à Beauvais

Questions diverses :

Des idées de sorties sont émises.

Visite de l'abbaye de Royaumont dans le Val-d'Oise, avec concert.

Visite de la basilique de Saint-Denis dans la Seine-Saint-Denis ainsi que de l'école de la Légion d'Honneur.

Visite du bâtiment du Kronprinz à Nampcel dans l'Oise et parcours de la Mémoire (guerre 14-18) à Tracy-le-Mont.

Jean-Marie Lelong pilote la finale départementale des « Petits champions de la lecture », concours qui s'adresse aux élèves de CM 2 et qui s'articule à quelque chose près sur le modèle du concours « Plaisir de dire ». J.-M. Lelong a demandé à Martine Fondeur de présider le jury cette année à Carlepont. Il est envisagé de s'associer à ce concours pour l'année 2020-2021 : dans le cadre de ce parrainage, il pourrait se trouver parmi les administrateurs de l'AMOPA des personnes pouvant entraîner ces jeunes candidats dans leur démarche.

Le prochain Conseil administratif est programmé le jeudi 4 février prochain à Beauvais.

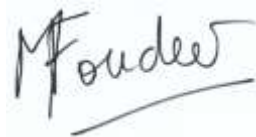
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

Rédaction : Jean Chalvin, secrétaire adjoint

Édition : Francine Obry, secrétaire

Ce compte rendu est publié, après avoir été vérifié par les membres du Bureau présents et validé par madame la Présidente.

Vu, la Présidente, Martine Fondeur

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M Fondeur', with a horizontal line underneath.